

ÉDITH TARTAR GODDET



Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire

EDUCATION



EDITH TARTAR GODDET

Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire

RETZ

www.editions-retz.com

9 bis, rue Abel Hovelacque

75013 Paris

Remerciements

Je remercie Irène Carbonnier et Marion Élissalde pour l'éclairage et les informations qu'elles m'ont apportées. Je remercie Catherine Laforest Taton, Sylvie Lemaître et les membres de ses équipes, Alain Aymonier, Sif Ourabah et Robert Sirvent pour la confiance qu'ils me témoignent depuis des années.

Sommaire

Introduction	5
--------------------	---

1. État des lieux

Sommaire détaillé	7
-------------------------	---

Chapitre 1 • Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?	9
• La violence est-elle conforme à ce que nous en savons ?	11
• Repérer, classer et ordonner l'agressivité et la violence qui se déroulent dans l'établissement scolaire	22
• Apprendre aux élèves à différencier les actes les uns des autres	27
Chapitre 2 • Repérer les signes d'alerte chez les élèves	37
• Quelles sont les principales causes de la violence chez les élèves ?	39
• Les déclencheurs de la violence propres à l'enfant et à l'adolescent	49
• Les déclencheurs de la violence dans le cadre scolaire	53
• Que signifie la violence durant l'enfance et l'adolescence ?	58
• Les règles de fonctionnement de la violence	61
Chapitre 3 • Les violences institutionnelles envers le personnel ?	67
• Les violences symboliques	73
• Les violences institutionnelles	76

2. Traiter, surmonter la violence

Sommaire détaillé	83
-------------------------	----

Chapitre 4 • Éviter la prolifération des violences symboliques	85
• Surmonter les violences symboliques dans l'établissement scolaire	90
• Agir pour éviter l'escalade	96
Chapitre 5 • La violence se traite en quatre temps	117
• Traiter et surmonter les violences des élèves ayant des significations individuelles	121
• Traiter les violences interactives entre des personnes dans l'établissement scolaire	142
• Traiter les violences interactives entre les parents, les personnels scolaires et les élèves	159
• Traiter les conflits et les violences graves entre les membres du personnel	165

Chapitre 6 • Que peut-on faire avec les auteurs de violence ?	171
• Prendre le temps de responsabiliser les auteurs	177
• Sanctionner en son âme et conscience	191
• La prise en charge difficile des enfants et des adolescents qui fonctionnent dans la toute-puissance	196

3. Prévenir la violence

Sommaire détaillé	199
-------------------	-----

Chapitre 7 • Les différentes pistes pour prévenir la violence	201
• Se former et s'informer, pour connaître et comprendre	203
• Se former pour acquérir des compétences personnelles et relationnelles	208
• Ritualiser des pratiques	215
• Développer, avec les collègues, le travail en équipe dans l'établissement	218
• Construire des relations de complémentarité avec les familles	221
• Construire des partenariats avec les autres institutions, les structures et les associations locales	225
Chapitre 8 • Que font l'Éducation nationale et ses différents partenaires ?	229
• Que fait le ministère de l'Éducation nationale ?	227
• Que font les partenaires naturels de l'Éducation nationale ?	233
• Des actions menées avec d'autres partenaires	237
• Où s'adresser ?	241
Conclusion	243

Annexes

Fiche : « Comment vous sentez-vous ? »	246
Réponses aux exercices	248
Références documentaires et adresses complémentaires	251

Introduction

La violence scolaire fait couler beaucoup d'encre. Les ouvrages qui analysent ce phénomène et proposent des solutions sont si nombreux depuis une dizaine d'année qu'il est difficile de les faire tenir ensemble dans une simple bibliographie de fin d'ouvrage.

La violence scolaire est un sujet d'intérêt général. Elle nous concerne tous, car nous sommes tous passés à un moment donné de notre vie par l'école. Aussi chacun de nous a des paroles à dire sur l'école et sur les difficultés qu'elle traverse, ainsi que des suggestions à formuler pour y améliorer la vie quotidienne. Localement, l'école ne peut que s'enrichir de la diversité de ces points de vue, à condition qu'elle accepte les regards des autres posés sur elle, les confrontations, les propositions et les innovations, sans douter d'elle-même.

L'école n'est pas en dehors de la société, elle en est le reflet ou, plus précisément, l'un des reflets. Ainsi, la violence scolaire est la résultante d'une violence qui se manifeste de différentes façons dans notre société : violences familiales et relationnelles, violences des médias, violences professionnelles et économiques, violences politiques que nous ne savons pas toujours reconnaître et traiter avec pertinence.

Aussi nos regards se tournent maintenant vers l'école. Nous sommes très intéressés par les choix qu'elle fait ou va faire pour aborder, affronter, surmonter, traiter, prévenir les faits de violence dans les années à venir. Nous sommes curieux d'en connaître les effets. Car nous espérons que les actions menées à l'intérieur de ses murs auront des répercussions positives à l'extérieur des établissements.

Ce livre aborde la violence scolaire sous l'angle relationnel. Il est écrit à l'attention de tous les personnels travaillant à l'Éducation nationale ou pour cette institution. Il s'adresse à tous ceux et celles qui, dans les établissements, travaillent, étudient, apportent leur aide, participent à des actions, etc.

Il veut être un complément aux nombreux écrits pédagogiques déjà à leur disposition et déjà utilisés, depuis plusieurs années, par des chefs d'établissements, des enseignants, des membres des services médico-sociaux, des parents pour monter et mettre en œuvre localement des projets, des

stratégies éducatives, des actions pour prévenir ou faire face à la violence scolaire.

L'ouvrage propose de mettre au jour les conséquences directes et indirectes, visibles et sournoises de la violence sur les personnes, les groupes, les établissements afin de contrebalancer ces effets par des attitudes et des conduites appropriées, des actions spécifiques. Les lecteurs trouveront tout du long du livre des méthodes, des outils, des compétences, des savoir-être et des savoir-faire déjà expérimentés dans de nombreux établissements et ayant montré une certaine efficacité.

La violence, celle qui détruit ou cherche à détruire, est et demeure inacceptable quelles que soient les causes à l'origine de l'acte violent. Mais la qualification morale, normative, sociale et juridique de ces faits ne doit pas cantonner notre démarche de traitement dans le registre privilégié de la répression par le biais de la sanction.

La prise en charge de la violence doit être diversifiée, en proposant des réponses multiples à des niveaux différents. Elle est l'aboutissement d'une réflexion, d'un apprentissage, d'un désir de répondre autrement et avec d'autres. Elle consiste, d'abord et avant tout, à poser des actes éducatifs qui participeront, de près ou de loin, à l'étayage et à la construction psychique et sociale des enfants et des adolescents dont nous avons la charge. Cette prise en charge reste modeste et humble car elle produit des résultats parfois peu visibles, limités, et à l'efficacité tardive.

Ce livre est écrit à la première personne du pluriel. Il parle en « nous » car il s'appuie sur une hypothèse largement vérifiée. Nous surmontons la violence de manière plus efficace quand nous travaillons les uns avec les autres, lorsque nous nous soutenons mutuellement et que nous mettons en place des actions collectives. Nous faisons face ensemble à la violence, quand nous gardons chacun notre posture professionnelle, quand nous agissons en fonction de nos compétences, de notre statut et de nos rôles spécifiques.

Pour que chacun de nous puisse un jour, dans son établissement scolaire, parler en disant « nous » et se sentir concerné par ce qui se passe dans l'école, le collège ou le lycée dans lequel il travaille, il est nécessaire qu'il se sente, dans le même temps, reconnu et accepté par les autres, lorsqu'il dit « je ».

État des lieux

partie 1

chapitre 1

Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

La violence est-elle conforme à ce que nous en savons ?	11
Repérer, classer et ordonner l'agressivité et la violence qui se déroulent dans l'établissement scolaire	22
Apprendre aux élèves à différencier les actes les uns des autres...	27

chapitre 2

Repérer les signes d'alerte chez les élèves

Quelles sont les principales causes de la violence chez les élèves ?	39
Les déclencheurs de la violence propres à l'enfant et à l'adolescent.....	49
Les déclencheurs de la violence dans le cadre scolaire	53
Que signifie la violence durant l'enfance et l'adolescence ?.....	58
Les règles de fonctionnement de la violence	61

chapitre 3

Les violences institutionnelles envers le personnel

Les violences symboliques	73
Les violences institutionnelles.....	76

Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

Lorsque nous nous penchons sur la question de la violence en milieu scolaire, nous nous posons immédiatement un certain nombre de questions, avant même de définir ce que ce mot, ce concept, peut signifier précisément.

► Quelles sont les différentes questions que nous pose la violence scolaire ?

Est-ce un phénomène récent ? A-t-elle toujours existé ? Est-elle prise en compte aujourd'hui ? Quelles sont ses conséquences sur la vie des établissements et sur l'enseignement ? Quels sont ses effets sur les personnes qui la subissent, etc. ?

Il est en effet souhaitable de commencer notre réflexion, en réalisant un inventaire personnel des multiples questions que nous pose la violence scolaire. Cet inventaire sera peut-être plus facile à réaliser dans le cadre d'un groupe de collègues ou de personnes intéressées par ce sujet car les questions des uns et des autres peuvent stimuler le questionnement de chacun.

La curiosité devrait nous pousser ensuite à chercher et à trouver des réponses dans les nombreux ouvrages écrits sur ce sujet par des spécialistes en sciences humaines¹ ou dans les revues spécialisées². Réponses qui pourraient être discutées ensuite dans le cadre du groupe.

1. Consulter la bibliographie à la fin de cet ouvrage ou celle contenue dans le CD-Rom « Prévenir la violence scolaire » réalisée par l'Action documentation santé pour l'Éducation nationale (ADOSEN, coordonnées en fin d'ouvrage).

2. La revue *Non-Violence Actualité* (NVA) édite chaque année un guide ressource sur la gestion non violente des conflits, sous forme papier ou CD-Rom (coordonnées en fin d'ouvrage). Le guide est riche de références pour les adultes, les enfants et les adolescents, d'outils, d'adresses de stages ou de formation.

Nous proposons maintenant certaines réponses aux questions qui sont les plus fréquemment posées, en formation, par les membres du personnel des établissements scolaires.

La violence dans le cadre scolaire n'est pas un phénomène récent³. De nombreux historiens relatent, au cours du temps, des faits d'une extrême gravité. Mais ces faits présentaient souvent un caractère ponctuel, circonstanciel.

Exemples⁴ :

« En mars 1883, le proviseur du lycée Louis le Grand de Paris renvoie un élève, puis 7 autres qui protestaient publiquement contre sa décision. La résistance des élèves s'amplifie... Ils envahissent le dortoir affecté aux élèves de mathématiques spéciales, cassent les lits, font voler en éclat les lavabos. Le proviseur demande l'intervention d'une escouade de sergents de ville qui bloquent les mutins dans le dortoir... Certains (élèves) s'arment de barres de fer ou de tessons de vases de nuit. Après une lutte homérique, les forces de l'ordre réussissent à maîtriser les insurgés. Le bilan... : 12 élèves exclus de tous les lycées de France, 93 renvoyés de l'établissement... »

« ... Les jeunes filles des milieux privilégiés ne sont pas en reste. Une révolte éclate, en décembre 1880, au lycée de jeunes filles de Bordeaux en raison du déplacement de la directrice adjointe : "les externes démolissent les barrières, brisent les vitres et vomissent des obscénités à la face de la directrice." »

Dans l'histoire récente, la violence scolaire a d'abord été cachée, traitée comme un sujet tabou car elle pouvait mettre à mal l'image de l'institution et des établissements scolaires. Mais l'augmentation et la régularité des faits ont conduit l'Éducation nationale à donner une certaine visibilité sociale à la violence, notamment en commandant à des chercheurs un état des lieux, comme, par exemple, le rapport Léon de 1983.

Depuis plusieurs années cette violence est, dans le cadre scolaire, mieux reconnue, étudiée, évaluée⁵, prise en compte et traitée⁶.

Les faits de violence grave correspondent à 2,6 % des incidents déclarés par les établissements du second degré sur l'année 1998 – 1999. Les violences verbales représentent 70,8 % des faits. Les auteurs sont à 86 % des élèves. Les victimes sont à 78 % des élèves. (Source : site du ministère de l'Éducation nationale.)

3. « ... Le professeur a peur de ses élèves. Les élèves couvrent d'insultes le professeur... » Platon, 429-347 avant notre ère.

4. Exemples empruntés à l'article de Claude Lelièvre, professeur d'Histoire de l'éducation à Paris V, publié dans *Les Cahiers de la sécurité intérieure* n°15, 1^{er} trimestre 1994.

5. Se reporter au dernier chapitre de l'ouvrage intitulé « Que font l'Éducation nationale et ses différents partenaires ? »

6. Consulter le Plan de lutte contre la violence à l'école, présenté sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

1 Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

2 Repérer les signes d'alerte chez les élèves

3 Les violences institutionnelles envers le personnel

La violence mobilise beaucoup de temps et d'énergie de la part des personnels scolaires. Elle les empêche, souvent, de faire le travail pour lequel ils ont été initialement formés. Elle les oblige à interroger leurs pratiques et à remettre en question leurs fonctions et leurs rôles. Elle les conduit à élaborer des projets et à inventer de nouvelles manières de travailler pour instruire, éduquer, former les enfants et les adolescents dont ils ont la charge.

Mais la violence produit d'abord et avant tout des effets morbides. Elle traumatise, fait souffrir durablement et déstabilise les personnes. Elle sème la confusion dans les classes et les établissements.

LA VIOLENCE EST-ELLE CONFORME À CE QUE NOUS EN SAVONS ?

Quand nous pensons à la violence qui peut avoir lieu dans le cadre scolaire, quels sont les gestes, les paroles, les attitudes, les actes, les situations qui nous viennent à l'esprit spontanément ?

Commençons par un rapide remue-méninge, seul face à nous-même ou dans le cadre d'un groupe de collègues, en faisant mentalement le tour de ces signes qui, pour chacun de nous, sont synonymes de violence scolaire.

Nous pouvons accompagner cet exercice par une mise en mots des effets que produisent en nous ces gestes, paroles, attitudes, actes. Ces effets s'expriment dans les émotions que nous ressentons, les jugements que nous exprimons, les actes que nous posons.

Soumettons maintenant le résultat du remue-méninge à une épreuve, celle de la confrontation avec le discours des sciences humaines. Peut-être allons-nous repérer des écarts entre ce que nous avons mis au jour et ce que nous allons maintenant découvrir. Les définitions qui vont suivre ont pour fonction d'atténuer les représentations sociales émotionnelles de la violence, largement véhiculées par la société.

Au regard des sciences humaines, ces représentations sont parfois inadéquates ou excessives. Elles participent à la confusion que produit la violence.

► Le concept de violence est une notion relativement précise

La notion de violence doit être, dans la mesure du possible, réservée à un usage restreint, clairement délimité.

Jusqu'au début des années 1990, nous avons banalisé les faits violents. Nous n'osions pas, nous n'arrivions pas à voir la violence, là où elle était. La tendance générale était au refus de qualifier dans le champ de la violence certains faits relevant du code pénal⁷. Ainsi des insultes ou des agressions sexuelles entre jeunes, des dégradations de biens étaient nommés « incivilités ou bêtises » et traités comme tels. Nous fermions les yeux, banalisions ou sanctionnions légèrement ces actes.

Exemple :

La scène se passe en 1978, dans un établissement scolaire privé sous contrat, du second degré. Le directeur du collège assiste au Conseil d'Administration de l'association des parents d'élèves. Il s'exprime, devant les représentants des parents, sur des dégradations nouvelles et fréquentes depuis le début de l'année scolaire. Des interrupteurs sont arrachés, des portes défoncées, des placards cassés. Une discussion s'engage entre les parents et le directeur sur les auteurs de ces faits, la manière dont ils dégradent, les causes de leur comportement. Chacun semble souhaiter comprendre ce qui se passe. Mais personne ne souhaite qualifier ces actes car lorsqu'une voix s'élève pour énoncer clairement qu'il s'agit « d'actes de violence » les réactions de refus sont vives : « Ce n'est pas si grave. Il faut bien que les adolescents s'expriment. Ne dramatisons pas. Nous savons bien qu'il est interdit d'interdire... »

Aujourd'hui, nous assistons au phénomène inverse, nous avons tendance à dramatiser, à voir la violence partout et à qualifier dans le champ de la violence des actes qui n'en sont pas. Ainsi, il nous arrive de faire intervenir la police ou de porter plainte pour des actes qui ne relèvent pas du code pénal et qui ne sont pas des infractions.

Exemple :

La scène se passe dans un collège, en ZEP. Dans une classe à petit effectif, composée d'élèves particulièrement difficiles, les jeunes sont agités. Leurs comportements transgressent les règles de vie : ils se lèvent, s'interpellent, bousculent les chaises... L'enseignant essaye de ramener le

7. Le code pénal est un guide juridique. Il est réédité et actualisé chaque année. Il est souhaitable d'en posséder un exemplaire dans l'établissement car, sur le plan juridique, c'est un outil de référence.

1 Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

2 Repérer les signes d'alerte chez les élèves

3 Les violences institutionnelles envers le personnel

calme. Les élèves réagissent. L'un d'eux, tournant le dos à l'enseignant, d'un geste rapide baisse son pantalon (déjà placé très bas sur son postérieur) et, en riant, montre une partie de ses fesses à son professeur. Celui-ci portera plainte auprès du commissariat de police de la ville.

► La violence est le résultat d'une réaction en chaîne

La violence, celle qui fait mal, détruit et nous fait peur, n'est pas une réaction première de l'individu. Elle est l'aboutissement d'une série de manifestations, qui ne sont pas violentes. Celles-ci se transforment progressivement en gestes, en paroles ou en actes violents quand ces manifestations initiales n'ont pas été, en amont, gérées par l'individu ou prises en compte par son entourage.

1

Les 3 concepts fondamentaux

Agressivité naturelle ou violence naturelle

↓
Agressivité

↓
Violence

La violence prend son origine dans une énergie vitale nommée « agressivité naturelle ou violence naturelle ». Cette énergie peut avoir deux destinations contraires : être utilisée par l'individu au service de la vie, notamment dans la réalisation de soi, ou au service de la mort pour détruire quelqu'un ou quelque chose.

2

Comment est utilisée l'énergie ?

Agressivité naturelle ou violence naturelle
(gestes, paroles, attitudes, actes...)

utilisée au service de la vie personnelle et sociale (dans des projets, pour s'adapter à des situations, pour mener des actions).

témoignant d'un mal-être et utilisée pour faire réagir, faire mal, se faire mal.

Lorsqu'elle s'engage sur la voie de la destruction, cette énergie se manifeste d'abord dans l'agressivité, dont la fonction est interactive. L'agressivité a pour but de transmettre un message viril, tonique à autrui.

Dans la plupart des cas, l'agressivité ne se transforme pas en violence car le message, énoncé sous cette forme, est géré par la personne et pris en compte par son entourage. Mais il peut se transformer en violence quand nous n'avons pas appris à percevoir l'agressivité là où elle se trouve, à la décoder et à agir de manière satisfaisante pour celui qui l'exprime.

Nous pouvons maintenant définir, de manière plus précise, ces trois notions dans l'ordre où elles se manifestent.

L'agressivité naturelle, ou la violence naturelle, est une énergie indispensable à la survie. Elle ne contient aucune volonté de nuire.

Elle est contenue dans le désir de vivre, dans la combativité, le dynamisme, l'élan de vie, l'énergie vitale, la capacité de s'affirmer, le désir d'entreprendre, l'effort, etc. Les adolescents, par méconnaissance de cette énergie, la nomment imprudemment violence à travers les expressions « j'ai la haine » ou « j'ai la rage ».

L'agressivité – ou la violence – naturelle est contenue aussi dans l'expression « se faire violence » ou « vous me faites violence » qui signifie se forcer, se contraindre à faire quelque chose ou être forcé, être contraint à faire quelque chose. Cette expression ne contient aucune violence destructive. L'agressivité naturelle, ou la violence naturelle, exprimée en parole ou en acte n'est pas un acte de violence.

Elle est nécessaire aux apprentissages. Elle accompagne l'enfant et l'adolescent dans leurs développements. (Cet aspect sera développé dans le chapitre suivant.)

Exemple :

« En classe, des élèves de 5^e sont enfin assis et ont sorti leurs affaires scolaires pour travailler. Le professeur dit : « Ouvrez votre livre à la page 20 et commencez l'exercice n° 2. » L'un des élèves répond : « Mais Madame, vous nous faites violence. »

Si, dans cet exemple, l'élève semble convaincu de subir une violence inadmissible pour lui, l'enseignant pourrait lui expliquer la différence entre « violence naturelle » et « violence ». La première est indispensable à la vie. La seconde est inadmissible. L'école mobilise beaucoup de violence naturelle dans le cadre des apprentissages. Autant apprendre très tôt à l'identifier, à ne pas la confondre avec la violence et à l'utiliser de manière socialement adaptée.

L'agressivité s'adresse à quelqu'un. C'est une manière d'entrer en relation avec autrui ou avec les autres sur le mode de l'opposition, du désaccord, de la provocation ou du refus. L'agressivité, en relation, a pour fonction de faire réagir, de faire évoluer la situation ou la relation. Le conflit, la transgression des règles, la passivité, l'insolence, le refus de travailler, la colère, l'indignation, la provocation, etc., sont des manifestations possibles de l'agressivité. L'agressivité est souvent présente dans la transgression des règles d'usage et des règlements intérieurs des établissements scolaires. Alors que la violence s'inscrit dans la transgression des lois. L'agressivité fait partie intégrante des relations humaines. Elle n'est pas un « mal » à combattre. Elle doit pouvoir s'exprimer de manière socialement acceptable et stimuler les échanges. Nous devons apprendre à la gérer par nous-mêmes et transmettre ces savoir-faire aux élèves et aux collègues⁸. L'agressivité est présente dans les phrases suivantes : « Je ne suis pas d'accord avec vous. » « Je n'ai pas envie de travailler. » « Je suis en colère contre toi... » L'agressivité peut, au cours de certaines circonstances, se transformer en violence.

La violence est le déchaînement d'une force qui détruit tout sur son passage. Elle est souvent comparée au barrage qui craque. La personne violente est alors envahie par une poussée incoercible, une pulsion de destruction. Elle ne sait plus ce qu'elle fait. Elle n'est plus accessible à la relation ou à la parole d'autrui. Dans un grand

8. Certains savoir-faire et savoir-être seront présentés tout au long de l'ouvrage.

nombre de cas, la personne violente a adressé à son entourage certains signaux préalables qui n'ont pas été perçus ou qui n'ont pas été décodés et pris en compte (voir le chapitre 2). N'ayant plus la capacité de se contenir, ni d'être contenue par autrui ou par l'institution, la personne « explose » ou « s'explose » dans un acte de violence.

Les faits de violence sont inacceptables. Ils doivent être pris en compte, et traités en fonction de leur gravité. Ils devraient faire l'objet d'une prévention particulière parce qu'ils produisent de la souffrance chez les victimes, déstabilisent les témoins et expriment bien souvent la souffrance des auteurs.

Nous allons donc réserver le concept de violence à des faits qui ont pour but de détruire, d'abîmer, de dégrader quelqu'un ou quelque chose, d'imposer quelque chose à quelqu'un par la force et/ou par la ruse ou par la séduction. Ces actes représentent, actuellement dans le cadre scolaire, 3 % environ des faits recensés.

► La violence est un phénomène réel, mais subjectif

Lorsque nous observons diverses situations de violence, lorsque nous confrontons nos points de vue avec des collègues, des parents et des élèves, nous nous apercevons rapidement que le concept de violence est un mot subjectif. L'appréciation des faits est étroitement liée à notre histoire propre, à nos expériences de vie, à notre système de valeurs, à notre culture et à notre vocabulaire. Ainsi, les mêmes faits peuvent être inadmissibles, intolérables pour certains et normaux, amusants, sans gravité, ludiques ou indifférents pour d'autres.

Exemple :

« C'est le début d'un cours de français, dans une classe de 4^e d'un collège. Les élèves s'installent bruyamment. L'enseignante entend des injures proférées par l'un d'entre eux à l'égard d'un élève de la classe, plutôt paisible d'ordinaire : « Matthieu, espèce de petit s..., fils de p... » L'enseignante interroge l'auteur : « Tu te rends compte de ce que tu viens de dire ? » car, pour l'enseignante, de telles paroles sont violentes et inadmissibles. L'élève injurié répond à la place de l'auteur des faits : « Mais Madame, c'est pour s'amuser. Il ne faut pas prendre tout ce qu'on dit au sérieux. »

1 Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

2 Repérer les signes d'alerte chez les élèves

3 Les violences institutionnelles envers le personnel

Ces écarts ne sont pas spécifiques aux personnes issues de générations différentes. Ils peuvent se percevoir au cours de discussions entre collègues, à propos de situations vécues qui mettent en colère les uns et laissent indifférents les autres. Les personnes concernées ont alors du mal ou n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les procédures et sur les sanctions à prononcer à l'égard des auteurs impliqués dans ces faits.

► Chercher et trouver, dans l'établissement scolaire, des critères pour essayer de qualifier la violence de manière relativement stable

Dans l'établissement scolaire, nous avons d'abord à nous convaincre de la nécessité de trouver, entre collègues, un ou des accords sur les faits que nous allons qualifier ensemble de violents. Il est en effet nécessaire de se motiver individuellement pour accomplir ce travail, car il est difficile et il va consommer momentanément de notre temps, de notre énergie et une part de notre créativité. Mais ce temps de réflexion et de débat que nous pouvons considérer aujourd'hui comme « du temps perdu » nous permettra bien souvent d'économiser plus tard avec les élèves un temps précieux. Il va aussi nous permettre de mieux connaître nos collègues et d'améliorer la qualité de relation et de travail les uns avec les autres.

Dans l'établissement, la recherche d'un consensus large et non étroit sur l'emploi du mot violence s'appuie sur la sélection de certains critères inscrits dans l'encadré n° 3. Il existe deux familles de critères : les critères symboliques et les critères juridiques. Les premiers concernent la personne, la relation aux autres et l'éducation. Ils sont pertinents dans l'univers scolaire. Les seconds concernent l'institution policière et judiciaire, mais sont pertinents aussi dans l'univers scolaire.

Critères symboliques

- La violence fait douloureusement et durablement mal sur le plan corporel, moral, relationnel... La souffrance qui en découle est visible et/ou dicible y compris dans le mutisme et dans la pétrification de la victime et / ou de son entourage.
- La violence est un fait excessif qui peut être brutal comme un coup de poing ou qui peut être répétitif comme une attitude de mépris. La violence produit chez la victime et parfois chez les témoins des réactions émotionnelles fortes, déstabilisantes, traumatisantes. Le critère est ici l'état physique et psychique des victimes et des témoins.
- La violence est un fait qui se produit rarement et subitement. Il garde un caractère exceptionnel et inattendu. Il est fortement connoté sur le plan symbolique ou moral. Il présente un caractère inadmissible ou intolérable.

Critères juridiques

La violence est un fait qui est qualifié sur le plan pénal, en référence au code pénal. C'est une infraction à la loi.

Exemples d'infractions pénales :

Art. 222-22 Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise.

Art. 322-1 [...] Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travaux d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

Art. R. 621-2 L'injure, non publique envers une personne, lorsqu'elle n'a pas été précédée de provocation est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe.

Art. 311-1 Le vol est la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.

Les faits que nous allons qualifier, d'un commun accord, de violents peuvent s'appuyer sur des critères symboliques ou sur des critères juridiques ou sur les deux à la fois.

► Différencier violence et agressivité

La distinction entre violence et agressivité n'est pas toujours aisée à faire car les normes de jugement, les limites et les frontières entre le tolérable et l'intolérable se sont beaucoup individualisées et sont devenues collectivement floues. Le niveau de sensibilité aux images violentes et aux sensations fortes a sans doute changé. Certains adolescents, dans le cadre de jeux, ne semblent pas ressentir comme violents des coups qui laissent pourtant des traces sur leur corps.

1 Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

2 Repérer les signes d'alerte chez les élèves

3 Les violences institutionnelles envers le personnel

L'agressivité, présente dans le conflit notamment, stimule les capacités relationnelles. La victime se sent capable de répondre, de réagir de manière satisfaisante car elle ne se laisse pas écraser par l'agressivité de son interlocuteur. L'agressivité produit, à court et à moyen termes, des effets non dramatiques sur la victime, sur l'auteur et sur l'entourage. Elle est parfois bénéfique car elle peut conduire à réaménager des relations, des manières de vivre, préalablement insatisfaisantes.

La violence, au contraire, sidère, fige, pétrifie, chosifie la victime qui se sent détruite, inexistante, inutile, déshumanisée. Elle est envahie par des sensations et des émotions intenses qui peuvent s'exprimer de deux manières bien différentes : dans l'explosion, la fureur à l'égard de l'auteur et de ce qu'elle vient de vivre, ou dans l'implosion qui se manifeste par le mutisme, le blocage émotionnel. La violence produit durablement des effets traumatisants sur la victime et sur son entourage.

EXERCICE 1

Rechercher des critères pour distinguer l'agressivité de la violence

Les questions suivantes peuvent être débattues en groupe.

- Les injures entre enfants ou adolescents sont-elles signes de mépris, de discrimination à l'égard de l'autre (violence) ou quête d'interaction sous la forme de la joute verbale (agressivité) ?
- Les bagarres entre enfants ou adolescents sont-elles l'expression d'un désir de détruire l'autre (violence) où la recherche d'un contact viril avec l'autre (agressivité) ?
- Les images télévisuelles mettant en scène des meurtres, des coups et blessures, des injures... produisent-elles des effets de sidération ou de déni⁹ (violence) ou participent-elles à l'élaboration des fantasmes agressifs que chaque enfant ou adolescent porte en lui (agressivité) ?

Réponses page 248.

► La violence s'exprime de manière diverse et variée

Les manifestations de la violence peuvent se classer, s'ordonner (voir encadré n° 4) : en abscisse apparaissent les « victimes » de violence. Ainsi, la pulsion de violence peut être tournée contre autrui

9. Le déni se reconnaît dans les expressions : « Ce n'est pas grave. Il ne s'est rien passé... » alors que la personne vient de voir ou de subir une violence grave.

Les contraventions sont les infractions dont la gravité est la plus basse. Elles sont nommées « gravité + » dans ce livre. Elles sont jugées au Tribunal de simple police. Elles sont l'objet de sanctions pénales, en général des amendes. Dans le code pénal, les contraventions correspondent aux articles R (menace, diffamation, injure non publique, gifler, bousculer quelqu'un en se précipitant sur lui...). *Définitions suivantes p. 22.*

(l'autre ou les autres), contre soi-même ou contre des choses. En ordonnée apparaissent les deux grandes familles de faits de violence : les violences physiques et les violences psychiques. Chaque famille est elle-même divisée en trois sous-ensembles.

Les violences physiques marquent le corps de la victime. Un examen médical peut permettre de faire un état précis des dommages subis. Un certificat médical est un outil souvent nécessaire pour permettre aux magistrats de qualifier et de juger les faits subis par la victime.

Les violences psychiques peuvent ou non être associées à des violences physiques. Elles sont souvent évoquées aujourd'hui dans l'expression « harcèlement moral¹⁰ ». Elles se manifestent dans des attitudes et des conduites réitérées de domination de l'autre (par la force, la ruse ou la contrainte), de discrimination, d'humiliation et par l'émission, en direction d'autrui, de messages paradoxaux.

Au regard de la loi, les violences ne sont pas toutes équivalentes. Elles relèvent, dans le code pénal, de trois infractions, de gravité différente : les contraventions, les délits, les crimes.

4 Les manifestations de la violence			
« Victime » Manifestation	Autrui, groupe, institution	Soi-même	Une chose
Violence physique			
Gravité +			
Gravité ++			
Gravité +++			
Violence psychique			
Gravité +			
Gravité ++			
Gravité +++			

10. Pour en savoir plus, se référer à l'ouvrage de Marie-France Hirigoyen : *Le Harcèlement moral*, éditions Syros.

1 Quelles sont les violences qui se produisent dans l'établissement scolaire ?

2 Repérer les signes d'alerte chez les élèves

3 Les violences institutionnelles envers le personnel

Nommer, classer, faire entrer dans une catégorie la violence vue ou vécue, hiérarchiser les différentes formes de violences physiques et les différentes formes de violences psychiques peut paraître une tâche inutile. Or, cette tâche est essentielle. Elle a pour but de faire contrepoids aux conséquences insidieuses de la violence sur nos comportements.

La violence produit en nous de fortes réactions émotionnelles et nous empêche de penser ; il est donc fondamental d'apprendre à la nommer le plus précisément possible. La violence transgresse les limites et sème la confusion dans nos esprits, alors continuons à raisonner en apprenant à différencier les violences, en les classant et en les ordonnant.

2
EXERCICE

Comment qualifier les faits de violence suivants ?

Après réflexion, essayons de placer dans le tableau de l'encadré 4 des faits choisis parmi ceux qui sont énoncés ci-dessous. Nous pouvons recourir aux critères contenus dans l'encadré 3 et/ou dans le code pénal.

Coups avec interruption temporaire de travail (ITT) de moins de 8 jours – Blessure avec arme ou sans arme avec interruption temporaire de travail de plus de 8 jours – Appel téléphonique malveillant – Menaces contre autrui – Agression sexuelle – Viol – Meurtre – Suicide – Tentative de suicide – Harcèlement sexuel – Vente de produits illicites – Consommation de produits illicites – Vol – Destruction – Vandalisme – Mépris – Humiliations – Insultes ou injures – Maltraitance à l'égard des plus faibles – Attitudes, paroles ou conduites racistes ou xénophobes – Émeutes – Outrages – Diffamation – Non assistance à personne en danger.

Réponses page 249.

Nous sommes maintenant plus à l'aise avec les différentes formes que prend la violence. Nous pouvons alors mener dans l'établissement deux actions consécutives.

La première est contenue dans la partie suivante, intitulée « Repérer, classer et ordonner l'agressivité et la violence qui se déroulent dans l'établissement scolaire ». L'action va consister à établir un *état des lieux* pour rendre visibles et hiérarchiser les faits – d'agressivité et de violence – qui ont eu lieu au sein de l'école, du collège ou du lycée. Ce constat nous permettra ensuite de mener un travail de réflexion en vue de prévenir et de traiter ces faits.

Les délits sont des infractions de gravité moyenne. Ils sont ici nommés « gravité ++ ». Ils sont jugés au tribunal correctionnel. Ils font l'objet de sanctions pénales sous la forme d'amende, de peine de privation de liberté, de travaux d'intérêt général... (vol, dégradation, harcèlement sexuel ou moral, discrimination, violence avec interruption temporaire de travail de plus de 8 jours...).

Les crimes sont les infractions les plus graves. Ils sont nommés « gravité +++ » dans cet ouvrage. Ils sont jugés par la cour d'assises. Ils font l'objet de sanctions pénales sous la forme de réclusion criminelle (viol, meurtre, vol à main armée, acte inhumain ou dégradant...).

La deuxième action propose aux personnels de l'établissement de travailler sur la *construction d'un cadre* cohérent à transmettre aux élèves. Cette action est abordée dans la dernière partie de ce chapitre, intitulée « Apprendre aux élèves à différencier les actes les uns des autres ».

REPÉRER, CLASSER ET ORDONNER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE QUI SE DÉROULENT DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Réalisons maintenant plusieurs photographies des faits (agressivité et violence) qui se déroulent à l'école, au collège, au lycée, mais qui ne devraient pas s'y passer. La démarche de travail proposée ici doit s'inscrire dans un projet global. Donner la parole aux différents acteurs, professionnels, parents, élèves pour qu'ils mettent à jour leurs perceptions de la violence qui se déroule dans l'établissement est un travail qui va mobiliser beaucoup de personnes, de temps, d'énergie. Pour les professionnels, ce travail sera le plus souvent non rémunéré. Il est donc indispensable, avant de se lancer dans cet état des lieux, de bien identifier les objectifs à atteindre et de se trouver des motifs valables pour entreprendre cette investigation.

► Pourquoi réaliser cet état des lieux global ?

L'intérêt de cet audit réside dans la démarche collective. Celle-ci va permettre aux participants de faire ou de mieux faire connaissance les uns avec les autres. De regarder les faits à distance. De les entendre du point de vue de chacun. De repérer les différences de qualification de ces faits par les personnes présentes. D'évaluer la capacité des uns et des autres à trouver un terrain d'entente pour harmoniser la classification des faits. De se préparer enfin à l'action suivante concernant le cadre et la transmission de ce cadre aux élèves.

L'état des lieux est un exercice de mise en échec de la violence. Là où la violence divise, sépare les personnes les unes des autres, l'état des lieux tente de les réunir dans une action de mise à jour et de classification des faits en vue de trouver un accord, un consensus, une parole commune sur ces faits.

Cet état des lieux s'inscrit dans une méthodologie de projet qui consiste à rendre visible les problèmes et les difficultés avant de monter une ou des actions dans l'établissement pour résoudre ces problèmes et atténuer ces difficultés. L'implication des personnes dans une action précise passe d'abord par leur participation au repérage des problèmes et des difficultés.

Traditionnellement, les personnels des établissements scolaires du second degré ont tendance à déléguer ce problème et sa résolution à l'équipe de direction, l'équipe éducative et parfois à l'équipe médico-sociale. Or chacun, là où il est, professionnel, parent, élève ou partenaire a un rôle à jouer, à sa mesure et en fonction de ses possibilités, dans la prise en compte de la violence scolaire. Cette participation pourra donner à chacun le sentiment de faire partie d'une collectivité dans laquelle des positions individuelles ou de groupe sont prises en compte.

► **Comment réaliser l'état des lieux ?**

Cette action doit faire partie du projet d'établissement et être acceptée par le conseil d'administration. Elle peut s'inscrire dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Pour accompagner l'état des lieux, il est souhaitable de constituer un comité de pilotage. Le comité est composé de personnes volontaires, issues de catégories professionnelles différentes. Ce comité est reconnu, officialisé par l'établissement et sa mission est fixée dans les grandes lignes par un document interne. Il organise la réalisation concrète de l'état des lieux en gérant la communication sur l'action, la constitution de petits groupes de travail composés par des personnes volontaires, l'information sur le travail à faire, le recueil des données et la réalisation d'un tableau général. Il essaye de résoudre les problèmes pratiques qui sont soulevés par les participants. Il est souhaitable qu'un ou deux parents, un ou deux élèves délégués de classe (en collège ou lycée) puissent participer à ce comité afin que chaque groupe impliqué soit représenté.

Chaque groupe de travail va se livrer à un exercice papier – crayon en remplissant un ou des tableaux, sur le modèle du tableau de l'encadré 5 ci-dessous. Cet outil peut être modifié par le comité de pilotage en fonction des problématiques locales. Chaque groupe

dispose de plusieurs exemplaires du tableau et va y inscrire, y classer, les faits énoncés par les uns et les autres pour une période préalablement déterminée. Les faits qui seront retenus correspondent à des événements qui se sont déroulés dans l'établissement ou à ses abords. Plus il y a des faits dans l'établissement, plus la période observée sera courte.

5

État des lieux comprenant les manifestations de l'agressivité et les faits de violence

Victime	Autrui (individu ou groupe)	Des choses	Soi-même
De qui vers qui ?			
Où ?			
Quand ?			
Fait (description)			
Agressivité			
Tolérable			
Intolérable			
Violence physique			
Gravité +			
Gravité ++			
Gravité +++			
Violence psychique			
Gravité +			
Gravité ++			
Gravité +++			